

Nice, le 12 novembre 2019



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Comme convenu lors de l'audience du 6 novembre concernant les conditions de travail des personnels enseignants des écoles, je vous fais parvenir les propositions du SNUipp-FSU dans le cadre de mesures d'urgence locales :

- Tenue de 2 groupes de travail . L'un sur la direction d'école, l'autre sur le fonctionnement de l'école. Réunion en suivant d'un CTSD spécial pour acter des mesures.
- Retour à une rentrée échelonnée en maternelle
- Les IEN doivent rendre les heures de concertations prises sur les 48 h dues aux enseignants (sujet abordé en conseil de formation)
- Si dépassement des 108 h récupération sur la journée de solidarité
- Dispense des APC pour les directeurs de moins de 5 classes
- Dispense des concertations pour les directeurs en faisant la demande
- Disparition de la grille d'observation lors des visites des CP et CE1
- Mise en place d'un dispositif mobile d'intervention rapide (conflits, enfants perturbateurs..)
- Faire connaître le rôle et les missions de la RH de proximité nommée à cette rentrée
- Si des remplaçants disponibles les mettre en priorité sur les petites directions
- Allègement des tâches des formateurs (CPC et PEMF)

En l'attente de vos réponses, veuillez accepter , Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes respectueuses salutations

Gilles JEAN
Secrétaire départemental